EN DIRECT

L'ÉQUIPE MUNICIPALE S'ADRESSE À VOUS

MAIRIE DE NANTERRE

Février 2024

© Claire Macel - Mairie de Nanterre

MOBILITÉS : NANTERRE EN MOUVEMENTS

C'est désormais confirmé : dans moins de six mois maintenant, Nanterre accueillera les Jeux olympiques et paralympiques, et avec eux, le prolongement de la ligne du RER E jusqu'à la gare de Nanterre-la-Folie, dans le quartier des Groues.

Cette nouvelle ligne viendra s'ajouter aux 3 autres gares du RER A, au Transilien et aux 18 lignes de bus qui desservent notre ville. Il faudra cependant encore patienter jusqu'aux années 2030 pour utiliser la ligne 15 Ouest du Grand Paris Express des Groues à la Boule. L'extension, très attendue, du tramway T1 qui traversera la ville, de l'hôpital de Nanterre à la Place de la Boule, en passant par l'Université, le théâtre Nanterre-Amandiers, le Palais des sports, l'hôtel de ville et le lycée Joliot-Curie est prévue dans le même calendrier.

Tous ces projets devraient contribuer à améliorer les déplacements des Nanterriennes et des Nanterriens qui sont plus de 52% à privilégier les transports en commun pour se rendre à leur travail, ainsi que ceux des quelque 140 000 personnes qui viennent, chaque jour, travailler ou étudier à Nanterre.

Face à l'urgence climatique et au besoin d'accélérer la transition écologique, le développement de l'offre de transports publics à Nanterre est une bonne nouvelle qui vient compléter le déploiement d'aménagements confortant la place des piétons et des vélos en ville, la mise en place d'une Zone à Faible Émission et celle d'une zone 30 dans le quartier du Mont-Valérien.

Ces projets de transports en commun ne doivent cependant pas se faire au détriment de la qualité du service rendu aux usagers et, encore moins, en faisant payer aux collectivités et aux usagers le prix fort de ces investissements.

Outre la nouvelle augmentation du prix du pass Navigo, alors que la qualité et la fréquence des transports est toujours très loin d'être au rendez-vous, nous avons pu constater, à la fin de l'année dernière, qu'un train peut en cacher deux autres !

Ainsi, sans aucune concertation avec la ville, la région a annoncé son intention de relancer le projet de ligne 18 et de créer une ligne 19, toutes deux ayant pour terminus la nouvelle gare de Nanterre-La-Folie, au risque de menacer le projet de ville dessiné avec vous.

Alors que la municipalité s'emploie à réparer les cicatrices provoquées par des infrastructures de transports qui occupent aujourd'hui près de 12% de la superficie de notre territoire, il est hors de question de voir Nanterre transformée demain en arrière-gare de la région, après avoir été traitée, tant d'années, comme l'arrière-cour de La Défense !

Avec toute l'équipe municipale, nous ne laisserons pas ces deux projets sortis du chapeau se faire au détriment du cadre de vie et de la santé des Nanterriennes et des Nanterriens, et encore moins freiner les efforts que notre municipalité déploie pour poursuivre la transformation sociale et urbaine de Nanterre en faveur d'une plus grande mixité.

Mobilités : les avancées à Nanterre

2015
Livraison de la nouvelle gare Nanterre-Université

2015
Mise en place d'une aide municipale à l'achat de vélos électriques

2016
Livraison de la consigne sécurisée Véligo à la gare Nanterre-Université

Janvier 2020
Mise en service de Vélib (8 stations, 250 bornes disponibles)

2021
Mise en place d'une aide municipale à l'achat de vélos mécaniques

2022
Adoption du plan Vélo par la ville de Nanterre

Eté 2022
Mise en service de la passerelle Eole réservée aux piétons et aux cycles

2024
Mise en service de la ligne de RER E aux Groues (gare Nanterre-La-Folie)

2027
Restructuration des abords de la gare Nanterre-Ville

2030
Mise en service de la ligne 15 Ouest Grand Paris Express

Après 2031
Mise en service du prolongement du tramway T1 desservant Nanterre et Rueil-Malmaison

LA MIXITÉ DES MOBILITÉS POUR UN

Le prolongement du tramway 1 de Colombes jusqu'à Rueil-Malmaison est une priorité pour Nanterre. *Le T1 permettra de relier des quartiers isolés les uns des autres, tout en desservant des équipements structurants de notre territoire (hôpital, université, préfecture, théâtre Nanterre-Amandiers, lycée Joliot-Curie, Palais des sports, hôtel de ville…). Dix stations sont ainsi envisagées.* ***Sa mise en service est prévue après la livraison de la ligne 15 du Grand Paris Express en 2031.***

Intention d'aménagement de la Place de la Boule 1

DR

© JFS Architectes - Société du Grand Paris

Le RER E desservira Nanterre, via sa gare Nanterre-La-Folie dans le quartier des Groues, en 2024. *Un service réduit sera assuré avant les Jeux olympiques et paralympiques dont les épreuves de natation auront lieu à l'Arena, et une mise en service totale jusqu'à Mantes-la-Jolie est prévue pour 2026.*

À terme, cette gare offrira une ***interconnexion avec celle de la ligne 15 Ouest du Grand Paris Express de Nanterre La Folie.***

2 *Pour plus d'info : https://www.rer-eole.fr*

DR

Les abords de la gare Nanterre Ville seront réaménagés et finalisés en 2027. *Objectifs : mieux partager l'espace public, apaiser les circulations, favoriser les piétons et les cyclistes et végétaliser les abords de la gare, notamment les deux parvis. Du stationnement pour les cycles et l'accessibilité du passage sous les voies aux personnes à mobilité réduite sont également prévus.*

3 *Vue du parvis de la gare Nanterre-Ville, côté avenue du Général-Gallieni*

La future ligne 15 Ouest du Grand Paris Express desservira les Groues (interconnexion avec le RER E) et la place de la Boule à compter de 2031. *La gare de La Boule se situera en lieu et place de l'ancien magasin Décathlon, en interconnexion avec le futur tramway 1. Dans ce cadre, le rond-point de la place de la Boule et l'avenue Joliot-Curie seront réaménagés pour faciliter l'accès aux piétons, réduire la place de la voiture et pacifier le secteur. Les travaux préparatoires sont imminents, la Société des Grands Projets (en charge des travaux de la ligne 15) organise une* ***réunion d'information le mercredi 7 février à 18h30 à l'école Joliot-Curie,*** *15 rue de la Côte des Amandiers.*

Future gare Nanterre-La Boule 4

© Société du Grand Paris

5 ***La ville est intervenue auprès d'Ile-de-France Mobilités pour obtenir le dispositif d'arrêt à la demande pour les trajets de bus après 22h.*** *Ce service, mis en place à Nanterre depuis octobre 2023* ***sur les 18 lignes de bus existantes****, vise à renforcer la sécurité des passagers, notamment des femmes, en les déposant au plus près de leur destination.*

E VILLE QUI RESPIRE

© Mairie de Nanterre - Claire Macel

Exemple d'un partage de l'espace public : la piste cyclable créée rue Pascal, pour relier les gares RER de Nanterre Ville et de Nanterre Université

DES ZONES DE CIRCULATION APAISÉES

6 Pour sécuriser la circulation de tous les usagers dans l'espace public, des zones 30 et des zones de rencontre ont été aménagées dans plusieurs quartiers. **Objectifs : réduire la vitesse des véhicules et les nuisances qu'elles occasionnent et sécuriser les piétons et les cycles.** C'est dans cet esprit que l'équipe municipale travaille, avec les habitants du quartier du Mont-Valérien/Plateau, à la mise en place d'une nouvelle zone 30 rue de Saint-Cloud (N°6). Celle-ci ci permettra d'élargir les trottoirs, de créer un double sens cyclable, de sécuriser notamment les abords des écoles, d'apaiser le secteur et d'implanter davantage de végétalisation.

PLUS DE PLACE POUR LES CYCLISTES

Parce que le stationnement vélo figure parmi les priorités de son Plan Vélo, **18 consignes sécurisées et plus de 450 arceaux seront déployés en libre-service d'ici 2026.** La municipalité négocie aussi auprès d'Ile de France Mobilités pour la mise en place d'un nombre satisfaisant de places de stationnement aux abords des gares. Enfin, les 8 stations Vélib et la consigne Véligo sous la gare Nanterre-Université permettent de compléter l'offre de services vélo déployés sur le territoire.

La ville compte aujourd'hui 37 km de bandes et pistes cyclables pour sécuriser les déplacements à vélo, et s'est dotée en 2022 d'un **Plan Vélo ambitieux** qui donne le cap vers une ville entièrement cyclable à l'horizon 2030. Parmi les dernières réalisations, on compte la mise en place d'un aménagement cyclable sur l'avenue départementale Joliot-Curie, en faveur duquel la ville s'était, dès 2020, fortement mobilisée auprès du département.

Pour en savoir plus

- ***La carte des pistes cyclables***
- *Sur l'application mobile de la ville de Nanterre, **découvrez 3 balades en vélo** géolocalisées et thématiques pour découvrir la ville.*
- *Inscrivez-vous à la **newsletter Vélo** pour avoir toutes les actualités « vélo » de la ville sur nanterre.fr*

ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE : POUR DES TRANSPORTS PUBLICS DE QUALITÉ

MOBILISONS-NOUS POUR

- **Exiger le rétablissement de l'offre de transport à son niveau antérieur à la crise liée au COVID.** Cette offre devra être amplifiée pour correspondre aux réels besoins des franciliens
- **obtenir des tarifs attractifs** permettant au plus grand nombre de bénéficier des transports en commun ce qui passe notamment par le gel du prix du pass Navigo
- **abandonner la privatisation de la RATP et de la SNCF**
- **augmenter largement les investissements** pour garantir une offre de transports fiable, sécurisée et de qualité
- **garantir la régularité de la desserte en transports** en commun pour favoriser les déplacements dans de bonnes conditions
- **être associés aux projets qui nous concernent !** Après avoir refusé d'être l'arrière-cour de La Défense, Nanterre refuse aujourd'hui d'en être l'arrière-gare : la ville n'a été informée que très récemment du projet de ligne 18 du Grand Paris Express réactivé sous l'impulsion des départements du 92 et du 78. Parallèlement, le SDRIF-E (Schéma directeur environnemental) porté par la région Ile-de-France, vient d'être publié. Il annonce le projet d'une ligne 19 du Grand Paris Express, toujours aux Groues et toujours sans aucune information préalable de la Ville. Deux projets qui mettent en péril le projet urbain du quartier des Groues
- **alléger le plus important dépôt de bus de la RATP du département** (situé au bout du boulevard de la Seine) : cet engagement pris par Ile-de-France Mobilités en 2014 lors des négociations pour l'arrivée du T1 n'est toujours pas tenu ! La ville avait alors accepté l'arrivée du Site de Maintenance et de Remisage de la ligne en échange d'une réduction du nombre de bus en dépôt. Un engagement non tenu par les pouvoirs publics !

STOP GALERE .FR

Les usagers rencontrent quotidiennement des difficultés dans leurs déplacements, en raison de la dégradation de la fréquence des bus et de certaines lignes ferroviaires.

Après s'être mobilisée lors du rassemblement du 5 janvier 2023, l'équipe municipale a adopté un voeu lors du conseil municipal du 13 février 2023 appelant à la modernisation du réseau ; à la confirmation des dates de livraison de la ligne 15 du métro Grand Paris et du prolongement du RER E ; à des solutions financières à la hauteur des enjeux climatiques et à la fin du processus de privatisation de la SNCF et de la RATP. **Signez la pétition « Stop galère / Pour des transports de qualité ».**

TRANSPORTS ET MOBILITÉS DOUCES, DEUX ÉLUS À VOTRE DISPOSITION

Joseph Nonga
Conseiller municipal délégué aux transports publics

Vincent Soulage
Conseiller municipal délégué au vélo et aux mobilités douces

MAIRIE DE NANTERRE
NANTERRE.FR

© Claire Macel - Mairie de Nanterre